



## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **DÉLIBÉRATION N° 55\_CC\_2026\_CCDS**

#### **PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES SAVANES POUR LA MANDATURE 2026-2032**

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril à huit heures trente, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibération de l'Hôtel de Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur Michael RIMANE, Président.

#### **Conseillers communautaires présents :**

Michael RIMANE, Enrico WILLIAM, Véronique JACARIA, Ruanny CANTAO DIAS, Patrick COSSET, Nicsonne JEANTY, Naëll TORVIC, Johanna HORTH, Constantin-Richard AMARANTHE, Marie-France BANGO, Axelle BOIS-BLANC, Vanessa BOIS-BLANC, Corinne CHATEAU, Keila DE PAIVA, Albert GOLITIN, Aglaé LETARD, Frédéric LLADERES, Jocelyn NIAMA, Claudine RINGUET, François RINGUET, Lauric SOPHIE.

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

Michel-Ange JEREMIE a Lauric SOPHIE  
Gilles DUFAIL à Michael RIMANE  
Fidélia BOCAGE à Naëll TORVIC  
Françoise FRÉDOC à François RINGUET

#### **Absents excusés :**

Micheline ANTOINETTE, Stelly FERNAND LAURENCIN, Albert Franck SAMUELS, Benjamin ZULEMARO, Jean-Etienne ANTOINETTE, Enrico BERTHIER.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Véronique JACARIA**

#### **Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice**

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« La présente délibération a pour objet de porter à la connaissance de l'assemblée la composition du conseil d'administration du Centre Intercommunal de l'action sociale des savanes pour la mandature 2026-2032.

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°12BIS/2026/CCDS en date du 16 avril 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal de l'action sociale des savanes pour la durée de la mandature 2026-2032, les membres du conseil communautaire sont invités à se prononcer sur le projet de délibération :

#### **Le Conseil Communautaire,**

**PREND ACTE** de la gouvernance du Centre Intercommunal de l'action sociale des savanes et des élus appelés à siéger au conseil d'administration pour la durée de la mandature 2026-2032

#### **❖ Collège des associations :**

- Madame Armide MATHIEU en qualité de titulaire représentant l'Union Départementale des Associations Familiales (La Grande Famille),
- Madame Myrtha TARCY en qualité de titulaire, représentant les associations des personnes handicapées (ADAPEI),
- Madame Christelle LE PELLETIER en qualité de titulaire représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (A.D.S.S.U.K),
- Madame Micmase LUBIN en qualité de titulaire représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (CACHE),
- Madame Imène DOUYARD SAINT VICTOR en qualité de titulaire représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (LES PEPITES DE SAINT-ELIE),
- Madame Sandrine DUCASSE en qualité de titulaire représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (SINNA LEVE),
- Monsieur Denis RINGUET en qualité de titulaire représentant les associations de personnes âgées (ASSK),

- Madame Catherine CLET en qualité de titulaire représentant l'association Des Amis de Paulin Clet à Sinnamary,

❖ **Collège des élus :**

- Monsieur Enrico WILLIAM en qualité de titulaire,
- Monsieur Patrick COSSET en qualité de titulaire,
- Monsieur Stelly FERNAND LAURENCIN en qualité de titulaire,
- Madame Micheline ANTOINETTE en qualité de titulaire,
- Monsieur Menrico BERTHIER en qualité de titulaire,
- Madame Claudine RINGUET en qualité de titulaire,
- Madame Marie-France BANGO en qualité de titulaire,
- Madame Corinne CHÂTEAU en qualité de titulaire,
- Monsieur Benjamin ZULEMARO en qualité de suppléant,
- Monsieur Frédéric LLADERES en qualité de suppléant. »

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
 Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;  
 Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;  
 Vu l'installation du conseil communautaire en date du 2 avril 2026 ;  
 Vu l'avis du bureau communautaire en date du 16 avril 2026 ;  
 Vu le rapport de présentation ;

**CONSIDERANT** la délibération en date du 15 avril 2026 désignant les élus de la CCDS appelés à siéger au sein du conseil d'administration du CIASS pour la durée de la mandature 2026-2032,

**CONSIDERANT** l'appel à candidature en date du 25 mars 2026 et les propositions faites par les différentes associations et organismes,

**ENTENDU LE RAPPORT DU PRESIDENT  
 APRES EN AVOIR DELIBERE**

À l'unanimité des membres présents,

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport.

**ARTICLE 2 : PREND ACTE** de la gouvernance du Centre Intercommunal de l'action sociale des savanes et des élus appelés à siéger au conseil d'administration pour la durée de la mandature 2026-2032 :

❖ **Collège des associations :**

- Madame Armide MATHIEU en qualité de titulaire représentant l'Union Départementale des Associations Familiales (La Grande Famille),
- Madame Myrtha TARCY en qualité de titulaire, représentant les associations des personnes handicapées (ADAPEI)
- Madame Christelle LE PELLETIER en qualité de titulaire représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (A.D.S.S.U.K)
- Madame Micmase LUBIN en qualité de titulaire représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (CACHE)
- Madame Imène DOUYARD SAINT VICTOR en qualité de titulaire représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (LES PEPITES DE SAINT-ELIE)
- Madame Sandrine DUCASSE en qualité de titulaire représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (SINNA LEVE)
- Monsieur Denis RINGUET en qualité de titulaire représentant les associations de personnes âgées (ASSK),
- Madame Catherine CLET en qualité de titulaire représentant l'association Des Amis de Paulin Clet à Sinnamary,

❖ **Collège des élus :**

- Monsieur Enrico WILLIAM en qualité de titulaire
- Monsieur Patrick COSSET en qualité de titulaire
- Monsieur Stelly FERNAND LAURENCIN en qualité de titulaire
- Madame Micheline ANTOINETTE en qualité de titulaire
- Monsieur Menrico BERTHIER en qualité de titulaire
- Madame Claudine RINGUET en qualité de titulaire
- Madame Marie-France BANGO en qualité de titulaire
- Madame Corinne CHÂTEAU en qualité de titulaire
- Monsieur Benjamin ZULEMARO en qualité de suppléant
- Monsieur Frédéric LLADERES en qualité de suppléant

**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**VOTE :**

**Nombre de conseillers en exercice : 31**

**Quorum : 16**

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 04

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre : 00

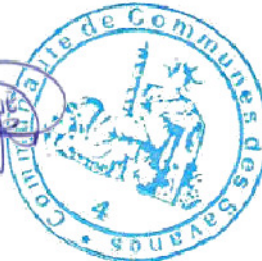
Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 29 avril 2026

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

Michael RIMANE



AR-Préfecture de Guyane

973-200027548-20260506-23-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-05-2026

Publication le : 07-05-2026